

## LA PRÉFECTURE DE VAUCLUSE COMMUNIQUE :

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### Commune de SAINT-CHRISTOL D'ALBION

**15 AVR. 2021**

Par arrêté préfectoral du **15 AVR. 2021** a été prescrite, sur le territoire de la commune de Saint-Christol d'Albion, une enquête publique préalable à la régularisation de servitude d'utilité publique au profit du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et assainissement de la Région de Sault, en vue de l'établissement et la régularisation, sur terrain privé, d'une canalisation publique d'eau potable et d'assainissement.

Cette enquête publique se déroulera pendant 16 jours consécutifs, **du 7 juin 2021 au 22 juin 2021 inclus en mairie de Saint-Christol d'Albion, 1 place de la Mairie - 84390 Saint-Christol d'Albion.**

Pendant la durée de l'enquête, les pièces des dossiers ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, seront déposés en mairie de Saint-Christol d'Albion afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture au public précisés ci-après :

Mairie de Saint-Christol d'Albion – 1 place de la Mairie – le lundi, mardi et mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h à 12h et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la Préfecture de Vaucluse : [www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr) rubrique « enquêtes publiques ».

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Saint-Christol d'Albion ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur domicilié au siège de l'enquête Mairie de Saint-Christol d'Albion – 1 place de la Mairie – 84390 Saint-Christol d'Albion.

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur, Monsieur Gilles ALESSANDRINI, fonctionnaire territorial en retraite. Celui-ci se tiendra à la disposition du public en mairie de Saint-Christol d'Albion, siège de l'enquête, **1 place de la Mairie.**

- le mardi 8 juin 2021 de 9h à 12h
- le mardi 22 juin 2021 de 14h à 17h

Le commissaire enquêteur remettra ses rapports et ses conclusions dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront être consultés à la préfecture de Vaucluse – Direction de la Citoyenneté et de la Légalité – Service des relations avec les collectivités territoriales – Pôle affaires générales et foncières) – 84905 Avignon cedex 09 ainsi qu'en mairie de Saint-Christol d'Albion.

Ils seront également publiés sur le site internet des services de l'Etat en Vaucluse ([www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)).

Avignon, le 15 AVR. 2021

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Sous-Préfet de Carpentras



Didier FRANÇOIS